

MAIRIE de VILLEGLY

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 28 AVRIL 2014

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 28 avril 2014 à 18H30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire.

Absente excusée : Mme LEVEJAC.

Absent : Mr SABATA

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour fut le suivant :

- VOTE TAUX IMPOTS 2014.

Mr le maire indique que pour la détermination d'un produit fiscal permettant un équilibre financier du budget 2014 qui correspond à 450 000 €, il y a lieu d'augmenter les taux de 0,8 %.

Les taux ainsi proposés sont pour la taxe d'habitation de 22,41 %, pour le foncier bâti de 36,52 % et pour le foncier non bâti de 139,27 %.

Accord unanime du conseil municipal.

- BUDGET PRIMITIF 2014- M14.

Mr le Maire indique à ses collègues que pour l'équilibre du budget en investissement, il y a lieu de contracter un emprunt de 250 000 € qui sera affectée au centre de loisirs, ainsi qu'une avance de trésorerie de 130 000 € en pré financement de la T.V.A.

Le Conseil donne son accord pour la réalisation de ce prêt et autorise le maire à négocier avec les organismes bancaires.

- Subventions aux associations : le maire donne lecture de l'ensemble des subventions qui seront attribuées aux associations pour 2014, pour un montant global de 8 450 €.

A cet effet, une réserve est prévue pour le club de foot qui doit se charger de l'animation du 13 juillet. A noter également une subvention au Comité des Fêtes et d'Animation d'un montant de 2 500 € qui animera les festivités du 15 août, ainsi qu'une augmentation à l'Amicale Laïque afin de tenir compte d'une part de l'activité de cette association, et d'autre part la prise en compte des frais de la SACEM.

Accord unanime du conseil municipal sur ces propositions.

Il donne ensuite lecture, article par article, des prévisions budgétaires et des propositions financières établies par la commission des finances élargie.

Le budget se récapitule comme suit :

- Dépenses de fonctionnement :

Les prévisions de dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 16,21 % par rapport au B.P. 2013 avec les variations suivantes : charges à caractère général (+ 9,22 %) les charges de gestion courante (- 18,36 %) dans lesquelles figurent la subvention du budget principal au bénéfice du budget annexe du C.C.A.S. (5 000 €). Elles tiennent également compte de la somme de 368 300 € qui est transférée sur la section d'investissement.

Les charges de personnel et frais assimilés (+ 10,71 %) et les intérêts d'emprunts (27,41 %).

Le chapitre « Dépenses Imprévues » a été abondé, compte tenu qu'il ne sera fait qu'un seul budget en 2014 d'une somme de 39 230 €.

Certaines décisions ont fait l'objet de vote particulier comme :

- Les diverses dotations pour la vie scolaire, pour un montant de 6 550 €,

- Renouvellement du financement pour l'embauche de jeunes étudiants pour la période estivale,
- Attribution des aides aux associations locales pour un montant global de 8 450 € ;

Il est à noter qu'un prélèvement important de 368 300 € (+ 197,85 %) sera effectué en section de fonctionnement pour financer les dépenses d'investissement.

Accord unanime du conseil municipal pour toutes ces décisions.

- Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement sont constituées principalement par la vente des repas scolaires et la garderie (19 000 €), le portage des repas à domicile (12 000 €), la taxe sur les pylônes électriques (21 400€), la taxe aux droits de mutation foncière (16 300€), les dotations et les compensations fiscales de l'Etat (254 700 €), les revenus des immeubles (45 000€), les contributions directes (450 000€), les compensations fiscales de l'Etat (54 800€), la vente d'électricité à EDF pour 10 000 € et des excédents 2013 de 289 600 €.

Les principales variations parmi les chapitres, sont les suivantes :

- Produit des services, domaines et ventes... + 42,75 %
- Impôts et taxes..... + 5,42 %
- Dotations subventions participation..... + 3,42 %
- Autres produits et gestion courantes..... - 8,33 %

Accord unanime du conseil municipal.

- Dépenses d'investissement :

On relève les opérations suivantes :

Informatisation mairie.....	8 000 €
Gros travaux voirie.....	10 000 €
Gros travaux bâtiments.....	6 170 €
Aménagement traverse.....	6 450 €
Conformité éclairage public.....	34 040 €
Terrain de foot.....	20 000 €
Gros travaux école primaire.....	10 000 €
Acquisition divers terrains.....	20 000 €
Centre de Loisirs.....	800 000 €
Extension réseau électrique « Parazols ».....	6 600 €
Renforcement secteur Ste Anne.....	5 500 €
Cadre de vie 2014.....	6 000 €
Modification P.L.U.....	6 000 €
Gros travaux Moulin de Ste Anne.....	10 000 €

- Recettes d'investissement :

La partie recettes se compose principalement du remboursement de la TVA 2013 (65 000 €), de la T.A. (11 400 €), des subventions 120 000 € (département 100 000 €, Agglo 20 000 €) et du virement de la section de fonctionnement (368 300 €). Il est à noter cette année, qu'il sera fait recours à l'emprunt pour un montant de 380 000 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget 2014 ainsi présenté, selon les grandes lignes suivantes :

Section de fonctionnement : 1 234 730 €

Section d'investissement : 1 068 300 €

- BUDGET PRIMITIF 2014 – CCAS.

Il est prévu une subvention du budget général de 5 000 €.

Le budget du C.C.A.S. s'élève donc à 13 800 € équilibré en dépenses et en recettes.

Accord unanime du Conseil Municipal.

- BUDGET PRIMITIF 2014 – CAMPING.

Le budget primitif « camping » s'élève à 26 000 € en fonctionnement et 49 000 € en investissement.

Les dépenses de fonctionnement ne concernent que l'avenant avec SP 2000 pour la modification du contrat de location, le renouvellement du dépliant d'information « rando et V.T.T. » ainsi que le remboursement des intérêts des emprunts.

Les recettes de fonctionnement proviennent des produits de la Taxe de Séjour (3 000 €), de la redevance 2014 (19 000 €), du remboursement d'une partie de la fiscalité (2 000 €).

Les dépenses d'investissement portent sur le remboursement du capital des emprunts, le déficit d'investissement reporté (37 000 €).

Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

- BUDGET 2014 « LOTISSEMENT LA GARRIGUE ».

Le budget primitif du lotissement « la Garrigue » s'élève à la somme de 441 000 € en section de fonctionnement et de 339 712,31 € inscrit en section d'investissement par virement de la section de fonctionnement au titre de la gestion des stocks sans incidence sur les dépenses réelles.

Les recettes proviennent des produits de la vente des terrains.

Les dépenses concernent, les frais d'ingénierie et de notaire et les travaux de viabilisation des parcelles.

A l'unanimité, le conseil municipal vote ce budget.

- AVENANT MAITRISE D'ŒUVRE CENTRE DE LOISIRS.

Mr le maire rappelle que la convention avec l'équipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est Mr Raymond PAULY, architecte, a été passée en 2012 pour un coût d'objectifs prédéfinis.

Depuis, l'opération ayant subi une augmentation et Mr PAULY ayant changé de partenaire pour la partie béton (Mr Jacques ANDRE est remplacé par Mr Bruno GOSSET), il y a lieu d'adopter le contrat passé aux nouveaux objectifs.

Le montant de l'avenant s'élève à 10 436,63 € H.T., soit 12 523,96 € T.T.C., ce qui porte le montant du marché à 48 936,63 € H.T., soit 58 723,96 € T.T.C.

Accord unanime du conseil municipal.

- APPROBATION MARCHES CENTRE DE LOISIRS.

Mr le maire fait le compte rendu de la procédure en vue de l'attribution des marchés aux entreprises pour la réalisation du centre de loisirs.

Après étude des diverses offres et sur la base des critères définis dans la réglementation de consultation, les entreprises retenues sont :

DIGANGI	Lot 1 – Terrassement fondations/Gros œuvre pour un montant T.T.C de	137 617,68 €
DIGANGI	Lot 2 – Charpente bois/Couverture tuiles.....	52 892,80 €
SACMA	Lot 3 – Charpente métallique/Couverture bac acier	63 083,16 €
POCHON	Lot 4 – Etanchéité terrasse.....	8 400,00 €
MJM	Lot 5 – Menuiseries extérieures aluminium/PVC.....	55 522,44 €
SFPM	Lot 6 – Cloisons/Doublages/Faux plafonds/Isolation.....	64 227,10 €
MJM	Lot 7 – Menuiseries intérieures bois.....	24 275,54 €
BARABES	Lot 8 – Electric./Chauff./Alarm.incend./Climatis./alarme anti intrusion..	92 057,40 €
OLLIVIER	Lot 9 – Plomberie/VMC.....	38 377,20 €
RAVAL.2000	Lot 10 – Enduits extérieurs.....	15 045,66 €
LLORET	Lot 11 – Carrelage/Faïences.....	32 094,66 €
MUNOZ	Lot 12 – Peinture/Revêtement sols souples.....	49 397,82 €
	Lot 13 – Ferronnerie non attribué.....	0,00 €
TP11 SERVI.	Lot 14 – VRD/Aménagements extérieures.....	49 444,04 €
MGC	Lot 15 – Aménagement cuisine.....	13 560,00 €

En complément à ses propositions, Mr PAULY propose de retenir l'option « acoustique ». L'ensemble des marchés s'élève à 695 955, 50 € T.T.C.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve les différentes offres et notamment l'option « acoustique » pour la salle des repas et la salle d'évolution et mandate le maire pour signer tous les marchés.

- HONORAIRES REVISION P.L.U.

Mr le maire propose à ses collègues une modification du P.L.U., en vue de déplacer la zone 1AUc destinée aux équipements de loisirs dans le secteur de Sainte Anne.

Mr PETERSEN, urbaniste qui a établi le P.L.U. est sollicité pour engager cette procédure.

Le montant de son intervention est estimé à 5 340 € T.T.C.

Accord unanime du conseil municipal.

- INDEMNITES RECEVEUR MUNICIPAL.

Mr le maire informe ses collègues qu'il y a lieu de délibérer sur l'attribution de l'indemnité de conseil du receveur municipal avec notamment le changement de responsable.

Cette indemnité est liée au montant des mandatements effectués par la perception pour le compte de la commune.

Accord unanime du conseil municipal.

- RECRUTEMENT EMPLOIS SAISONNIERS.

Mr le maire propose, pour compléter l'équipe des saisonniers pour cet été la candidature de Yoann DUVERT dont c'est la première demande.

Par contre, après débat, la candidature de Manon GUEMY ne peut être retenue car elle sollicite un emploi dans les services administratifs pour lesquels, il n'a jamais été fait appel de renfort pour l'été.

Approbation unanime du conseil municipal sur ces propositions.

- LOCATIONS GARAGES COMMUNAUX.

Mr le maire informe qu'il a été saisi par Mr CASTEL Patrick et Mr CANDELLIER Pascal, chacun intéressé par la location d'un garage sis place du Vieux Puits.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la location des deux garages à compter du 1^{er} juin 2014.

- QUESTIONS DIVERSES.

- Bureau de poste.

Mr le maire donne lecture à ses collègues, de la lettre de protestation qu'il a adressée au Directeur Départemental des Postes suite aux disfonctionnements tant du bureau que du service de distribution du courrier.

- COMPTE RENDU DES ADJOINTS.

⇒ Mr BENOIT donne le détail du programme de la cérémonie du 08 mai. De plus, il donne les premières orientations pour la commémoration du centenaire du début de la première guerre mondiale pour laquelle, la mairie mettra en place un programme particulier avec exposition en collaboration de l'U.F.A.C. et le Souvenir Français.

Trafic poids lourds : Il fait part à ses collègues d'une augmentation récurrente du trafic des poids lourds sur la R.D. 11 et la R.D. 620. Mr le maire indique qu'il saisira le service « route » du Conseil Général pour qu'un comptage soit effectué.

⇒ Mr GREFFIER fait un compte rendu à ses collègues de l'état d'avancement du projet éducatif territorial. Ce dernier a été validé par le comité de pilotage et signé par Mr le maire. Il est actuellement à l'approbation de la préfecture et du DASEN, pour une application à la rentrée de septembre 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée vers 20 h 00.

Le Maire,



Alain MARTY